

Rencontre sans langue de bois...



« *La vérité parle peu, le mensonge parle beaucoup* » nous rapporte un proverbe de l'Atlas algérien. S'en inspirant, « *Coulon Futé* » est parti à la recherche, et ce au détriment de la langue de bois, d'un parler vrai dans les cinq provinces francophones. Cap ce jour sur celle de Namur et plus précisément sur Naninne, un village sur les hauteurs de la rive droite de la Meuse au sud-est de la capitale wallonne.

« *L'analyse a pour but l'avènement d'une parole* ». Ces deux dernières semaines, cette citation d'un psychiatre français du XX^{ème} français, « *Coulon Futé* » a tenté de l'illustrer en publiant « *Incursion dans le futur immédiat !* » centré, dans un premier temps, sur le niveau national et, dans un second, sur celui de l'EPR Hainaut-Brabant wallon.

Doute reconduit.

Au cœur de toute trêve hivernale, le phrasé des amateurs est-il pris en considération ?

Certes, ces derniers sont, selon la réglementation, invités à participer à l'(aux) assemblée(s) générale(s) de leurs sociétés respectives. Leurs réflexions consensuelles sont, sous la forme d'un procès-verbal, « *remontées* » à l'entité provinciale dont le comité prépare et anime la souveraine assemblée générale, l'élément-clé de toute préparation de saison. Et pourtant des « *A-t-on été écouté ?* » et « *A qu'oi cela a-t-il servi ?* » sont entendus car ils titillent les esprits...



Objectif. Le fil conducteur du site « *Coulon Futé* » se résume en lire, découvrir, réfléchir, argumenter pour arrêter un regard objectif, prospectif et constructif. Ce fil conducteur est omniprésent dans la série de cinq articles débutant ce jour.



« *Coulon Futé* » est en quête de témoignages apportés par des amateurs acceptant, sans la moindre recherche publicitaire, d'être soumis à un feu de questions les plus diverses et d'y répondre en recourant au langage vrai.

Chaque province francophone sera l'objet d'une « *sortie* ». Rencontre, ce jour, avec **Philippe Droussin**.



Autoportrait

Philippe Droussin en quelques mots...

« Je m'appelle **Philippe Droussin**, suis âgé de 66 ans, habite Naninne au cœur de la province de Namur. Je pratique sans discontinuité la colombophilie depuis le décès de mon père en 1966. Ma première licence, si ma mémoire ne me trahit pas, remonte à 1972... Oufi !... Bien que conscient que la vitesse représente un passage obligé pour les différentes catégories, je ne m'y attarde toutefois pas car je préfère de loin le demi-fond. Pendant des années, j'ai participé aux championnats locaux de ces deux disciplines. Par contre, depuis l'an dernier, je me consacre au grand demi-fond car j'y trouve plus de plaisir et parce que mes pigeons me le rendent bien. En 2024, j'ai reçu des œufs d'un ami qui m'autorisent, dans un proche avenir, à tourner mon regard vers le grand fond. Je suis conscient de m'améliorer d'année en année. Mon dernier pourcentage de réussite en grand demi-fond dans le jeu local par trois est de 54 % . ».

... sans omettre son adhésion à la famille colombophile tout en évoquant son ressenti actuel.

« Mon père était colombophile à Ciney où deux sociétés existaient à son époque. C'est dire si les amateurs y étaient nombreux. Il m'a inoculé le virus. A son décès, j'avais alors sept ans. Ma mère a vendu l'entièreté de la colonie à l'exception d'un couple qui fut conservé suite à mon insistance.

La passion est toujours présente malgré des moments compliqués suite à la prolifération des rapaces. Ainsi, j'ai perdu pas moins de 48 pigeons au toit cette année suite à leurs attaques. Et ce, bien que mes pigeons restent confinés entre le 15 septembre et le 1^{er} avril. Je m'accroche en me disant que je ne suis pas le seul. Face à ce constat, le remède ne peut que résider dans un élevage plus intensif pour compenser les hypothétiques pertes à venir. Cela a par contre un coût (C.F. : Lors d'une rencontre par vidéoconférence le 08/03/2021, entre « Natuurspunt » et la RFCB, abordant la problématique des rapaces, la RFCB était consciente de l'étendue de ce problème s'avérant une catastrophe dans certaines régions. Ce fléau est émotionnellement difficile à supporter pour tout amateur le rencontrant... Les attaques des rapaces sur les pigeons voyageurs ont lieu principalement durant les quatre premiers mois de l'année... Il fut annoncé important de cartographier toutes les attaques et ensuite de rechercher des solutions... Une autre rencontre était prévue quelques semaines plus tard pour apporter une solution...).

Le pigeon donne un sens à ma vie, il m'autorise à rêver, à espérer. En un mot il m'occupe l'esprit. J'éprouve de l'amour pour lui. Je prends plaisir à élever de beaux jeunes. ».

La colombophilie en terre namuroise



Invité à cerner au mieux la pratique colombophile dans la province de Namur (343 licences en début octobre 2024 pour une superficie de 3.675 km², ce qui représente une moyenne théorique d'une licence par 10,7 km²), **Philippe Droussin** recourt à un langage réaliste, direct, sans concession autorisée.



« Mes propos risquent d'être longs... Il faut avant tout savoir que la province de Namur est partagée en deux parties que sont Namur Nord et Namur Sud. En vitesse, Namure Sud, où j'exerce ma passion, recense trois groupements et autant de lâchers. Quatre sociétés adhèrent au premier, trois au deuxième et deux au troisième. Composer avec une telle division et la multitude de lâchers dans cette subdivision de la province ne permet pas de se classer au championnat national. Je demande aux dirigeants de méditer mes propos et de revoir leur politique. En petit demi-fond, en d'autres termes pour des distances de 270 km concernant le point central, je pense que nous sommes les seuls à ne pas disposer de concours provinciaux (C.F. : le Hainaut est dans le même cas) ».

La réussite de ma province à l'échelon national est nulle. Nous sommes devancés de 150 m/minute dans les nationaux par les Flandriens, dans les concours AWC par les Hennuyers. Nous sommes battus dans tous les cas. Les doublages zonal et EPR autorisent toutefois l'espoir de s'y classer. En fond et grand fond, une petite vingtaine d'amateurs trouve son compte, ce qui représente un maigre bilan. Je ne perçois aucune ligne de force dans ma province, nous sommes en quelque sorte laissés pour compte ».

L'avenir de l'avenir immédiat...

« Je n'éprouve guère de bons pressentiments car tout le monde se plaint. Beaucoup arrêtent, les rapaces leur sapent en fait le moral. Quand arbordera-t-on le problème de surpopulation rencontrée. Personne ne bouge, le niveau national ne fait pas exception. Si ce contexte perdure, dans moins de 10 ans, seule une poignée d'irréductibles poursuivra... Continuer de la sorte ne fera pas revenir un amateur sur sa décision d'abandonner, n'incitera pas de nouvelles adhésions. De plus, le coût de la pratique colombophile refroidit les moins nantis. ».

D' éventuelle(s) suggestion(s) de votre part...

« Fin 2022, j'ai quitté mes fonctions de secrétaire d'une société recensant moins de six amateurs réguliers. Ce qui est trop peu pour créer une ambiance vitale. Il faut être conscient que le ramassage des pigeons dans les petites sociétés coûte cher à la collectivité. Le rationaliser, notamment par des fermetures de sociétés, ne peut que faire diminuer les frais de port ».

Si vous étiez mandataire provincial...

« J'organiserais une permanence au sein de la section au moins à deux ou trois reprises pour être à l'écoute, répondre aux questions des affiliés ou des dirigeants de sociétés. Je supprimerais les sociétés engageant très peu de pigeons. En fait, je ne tiendrais pas compte des listes au colombier rentrées mais bien des contingents engagés l'année précédente. Pour Namur sud, je recourrais à un lâcher unique dès les 200 km atteints par le point central. Je fréquenterais la ligne du Rhône, m'orienterais plein sud pour équilibrer les arrivées et dès lors le résultat ».

La colombophilie exige-t-elle un comportement professionnel ou reste-t-elle encore une détente ?

« Une détente suis-je tenté de répondre... mais j'éprouve du mal à le penser. Je stresse à chaque volée, à chaque lâcher, à chaque rentrée. Les bons moments sont en fait ceux passés avec les amis au local lors des mises en loges. Mes périodes de décompression se vivent à la rentrée des pigeons au colombier et à la lecture du résultat permettant d'analyser mes résultats et ceux des autres ».



Faits à épingle

Différents faits ont émaillé le déroulement de la saison...

« Je ne comprends pas qu'à notre époque, avec les moyens mis à notre disposition, qu'il soit encore possible d'effectuer des lâchers alors que la météo ne s'y prête pas. Des outils existent, ne demandent qu'à être utilisés. J'ai l'impression que certains organisateurs sont moins scrupuleux. Avoir autorisé le lâcher de Valence le 8 juin dernier est une faute nécessitant de sanctionner les responsables. »

Je me pose la question "que restera-t-il en 2025 des Dijon, Valence, Montélimar et Marseille de la ligne du Rhône" ? Montélimar et Valence sont retirés de l'itinéraire national, Valence pourrait, à deux reprises, être repris dans un contexte sportif restreint... Etayer les véritables raisons du retrait de ces concours favorisant en principe les Wallons s'impose ».

Les vitesses de vol sont en général plus élevées. Le physique du pigeon évolue-t-il ?

« L'alimentation contribue à ce constat car d'immenses progrès ont été effectués dans ce domaine. L'ignorer relègue en fin de classement. Je ne me contente pas du minimum, j'essaie de me tenir au schéma d'application proposé par toute marque ».

Les leviers de pouvoir du national

Le national dispose de leviers. Votre avis sur ce sujet...

« J'adore la transparence. J'estime que la communication de la RFCB est facilement accessible via son site. Je regrette néanmoins la mésaventure encourue lors du dernier Barcelone. Très vite, nous avons appris qu'un convoyeur (C.F. : français) avait versé un produit inconnu dans les abreuvoirs de certains paniers. J'aurais aimé que la RFCB en parle au plus vite car j'ai entendu, dans la semaine qui s'en suivit, plus de dix versions s'avérant fausses. Ces dernières laissaient planer un doute sur le sérieux des responsables RFCB. Cela ne m'a pas plu ».

... à quoi doit-on veiller ?

« A la transparence, à l'équité, à la cessation des ayants droit, du copinage et des dérogations dans les lâchers, à l'application des règlements à la lettre. Cette dernière est cruciale. Durant mes cinquante années de pratique, je n'ai vu que « mon » président effectuer un quelconque contrôle. C'est triste et dommageable ».

Les itinéraires nationaux sont décrits trop chargés...

« Je ne partage pas cet avis car "il en faut" pour tout le monde et de surcroît à toutes les dates. Il n'est nullement question d'oublier que toute participation à une épreuve nationale résulte du choix, en toute liberté, de l'amateur ».

... sont-ils compatibles avec l'implantation de la province de Namur ?



« A titre personnel, la ligne du Rhône m'intéresse. J'aimerais davantage de programmations en grand demi-fond et fond relevant de cette ligne. Par ailleurs, force est de constater que Namur dispose de peu de bureaux nationaux, mais l'utilisation du pass y remédie ».

Les championnats nationaux... une affaire de méga-colonies au détriment de colonies aux contingents davantage limités ?

« Les Namurois ne sont plus d'actualité dans les championnats nationaux. Ils les jouent certes, mais se montrent résignés car ils partent battus. Je ne jalouse pas les méga-colonies. Heureusement qu'elles existent car elles impactent les contingents. Mais comme elles disposent de moyens, je ferais appliquer lors du calcul du port la procédure usitée dans celui du montant des bagues ».

C'est-à-dire...

« Je verrais bien un prix de base x pour les cinq premiers pigeons engagés, par contre un prix $x+y$ du 6^{ème} au 50^{ème} et un prix $x+y+z$ à partir du 51^{ème}. L'augmentation des recettes ainsi obtenue permettrait d'atteindre quasi la gratuité pour les cinq premiers pigeons engagés. Cela constituerait un adjuvant. C'est à méditer... ».

Des élections statutaires en 2025

2025 est une année particulière en ce sens que les amateurs seront invités à voter pour désigner les instances des six prochaines années...



« Tout amateur (C.F. : adulte et en adéquation avec les règlements) doit voter. C'est un droit. C'est une obligation. A cette occasion, il lui sera opportun de faire un tri des postulants. Les futurs élus doivent avoir une vision éclairée de l'avenir, proposer un programme réalisable. Si ce n'est pas le cas... s'abstenir de leur accorder un suffrage. L'important est d'élire des mandataires de valeur qui œuvrent pour le bien commun. Peu importe qu'ils viennent d'une autre province à la condition qu'ils travaillent pour les colombophiles et non leurs intérêts personnels ».

Une candidature de Philippe Drousin... une éventualité ou non...

« J'y pense. Le travail à réaliser est cependant complexe car une décision prise à la demande d'un groupement se fait souvent au détriment d'un autre. Regrouper en acceptant le lâcher unique le plus tôt possible s'impose ».

Clin d'œil sur le portrait d'un Philippe Drousin mandataire...

« Je serais une personne à l'écoute s'appuyant prioritairement sur les règlements. J'imposerais pour les cinq années à venir des itinéraires figés en vitesse et en petit demi-fond tout en conservant les groupements. Cela assurerait des vacances hivernales. Car, depuis cinquante ans, et ce sans explication, chaque hiver les participants se déchirent pour modifier l'itinéraire... Ce qui est bon une année est systématiquement remis en question l'année suivante... Cette pratique doit céder la place à des périodes stables ».

